

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**lode 0.05 mol/l**

Révision: 08.05.2024

Code du produit: AC15.01010

Page 1 de 13

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

lode 0.05 mol/l

UFI: 2H4Q-32VD-8002-U7GD

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Réactifs et produits chimiques de laboratoire

À des fins de laboratoire et d'analyse uniquement.

**Utilisations déconseillées**

Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société: AnalytiChem Services, Unipessoal, Lda

Rue: Rua de Júlio Dinis 676 7º

Lieu: P-4050-320 Porto

Téléphone: +351 226002917

E-mail: info@analytichem.com

Interlocuteur: SDS service department

E-mail: SDS@analytichem.com

Internet: www.analytichem.com

Service responsable: SDS service department

**Renseignements concernant le fabricant/fournisseur**

Société: AnalytiChem GmbH

Rue: Stempelstraße 6

Lieu: D-47167 Duisburg

Téléphone: 0203/5194-0

Téléfax: 0203/5194-290

E-mail: info@analytichem.de

Interlocuteur: SDS service department

E-mail: SDS@analytichem.com

Internet: www.analytichem.de

Service responsable: AnalytiChem:

EU-Belgium: AnalytiChem Belgium, Industriezone "De Arend" 2, 8210 Zedelgem, Belgium, +32 50 28 83 20

EU-Germany: AnalytiChem Germany, Stempelstrasse 6, 47167 Duisburg, Germany, +49 203 51 94 – 200

EU-Netherlands: AnalytiChem Netherlands, Communicatieweg 7, 3641 SG Mijdrecht, The Netherlands, +31 297 286848

UK: AnalytiChem UK, Unit 7 Launton Business Center, Murdock Road, Bicester, OX26 4XB, England, +44 1869 355 500

USA: AnalytiChem USA, 227 China Road, Winslow, Maine, 04901, United States, +1 800-244-8378

Canada: AnalytiChem Canada, 21800 Clark Graham Avenue, Baie d'Urfe, H9X 4B6, Canada, +1 514-457-0701

Australia: ORE Research &amp; Exploration Pty Ltd, 37A Hosie Street, Bayswater North, 3153, Australia, +61 3 9729 0333

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:**

+33 (0)1 45 42 59 59 (I.N.R.S.)

/ +33 9 75 18 14 07 (CHEMTREC)

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Iode 0.05 mol/l

Révision: 08.05.2024

Code du produit: AC15.01010

Page 2 de 13

## Information supplémentaire

Ce produit est un mélange. Numero d'Enregistrement REACH voir paragraphe 3.

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

STOT RE 2; H373

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

iodure de potassium

iode

Mention

Attention

d'avertissement:

Pictogrammes:



Mentions de danger

H373

Risque présumé d'effets graves pour les organes (glande thyroïde) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.

Conseils de prudence

P260

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P314

Consulter un médecin en cas de malaise.

P501

Éliminer le contenu/récipient dans Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/ nationale/internationale..

2.3. Autres dangers

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Mélanges en solution aqueuse

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## Iode 0.05 mol/l

Révision: 08.05.2024

Code du produit: AC15.01010

Page 3 de 13

## Composants pertinents

| N° CAS    | Substance                                                                                                                          |              |                  | Quantité  |
|-----------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|------------------|-----------|
|           | N° CE                                                                                                                              | N° Index     | N° REACH         |           |
|           | Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)                                                                                       |              |                  |           |
| 7681-11-0 | iodure de potassium                                                                                                                |              |                  | 1 - < 5 % |
|           | 231-659-4                                                                                                                          |              | 01-2119906339-35 |           |
|           | STOT RE 1; H372                                                                                                                    |              |                  |           |
| 7553-56-2 | iode                                                                                                                               |              |                  | 1 - < 5 % |
|           | 231-442-4                                                                                                                          | 053-001-00-3 | 01-2119485285-30 |           |
|           | Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3, STOT RE 1, Aquatic Acute 1; H332 H312 H315 H319 H335 H372 H400 |              |                  |           |

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

## Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

| N° CAS    | N° CE                                                                                                                                   | Substance           | Quantité  |
|-----------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|-----------|
|           | Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA                                                                                |                     |           |
| 7681-11-0 | 231-659-4                                                                                                                               | iodure de potassium | 1 - < 5 % |
|           | par voie orale: DL50 = 3118 mg/kg                                                                                                       |                     |           |
| 7553-56-2 | 231-442-4                                                                                                                               | iode                | 1 - < 5 % |
|           | par inhalation: ATE = 11 mg/l (vapeurs); par inhalation: CL50 = > 4,588 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: DL50 = > 2000 mg/kg |                     |           |

## Information supplémentaire

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-delà des limites de concentration réglementaires respectives (= 0,1 % (w/w), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

## 4.1. Description des mesures de premiers secours

## Indications générales

Aucune donnée disponible

## Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle.

Appeler immédiatement un médecin.

## Après contact avec la peau

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Appeler immédiatement un médecin.

## Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Protéger l'oeil non blessé.

## Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

Appeler immédiatement un médecin.

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritant

Inflammation conjonctivale chimique (Chemosis).

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Iode 0.05 mol/l

Révision: 08.05.2024

Code du produit: AC15.01010

Page 4 de 13

Malaises d'origine asthmatique  
Fièvre  
Troubles gastro-intestinaux  
Collapsus circulatoire  
dermatite

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Administrarer comme laxatif le sulfate de sodium (1 cuillère à soupe dans un verre d'eau).

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

**Moyens d'extinction inappropriés**

sans limitation

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Liquides non combustibles  
Produits de combustion dangereux  
En cas d'incendie, risque de dégagement de: Iodure d'hydrogène (HI)

**5.3. Conseils aux pompiers**

Ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie.  
Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

**Information supplémentaire**

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau.  
L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Pour les non-secouristes**

Assurer une aération suffisante.  
Utiliser un équipement de protection personnel.  
Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
Evacuer les personnes en lieu sûr.  
Procédures d'urgence  
Consulter un spécialiste  
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

**Pour les secouristes**

Conseils de prudence Pour les secouristes : Protection individuelle: voir rubrique 8

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage****Pour la rétention**

Colmater les bouches de canalisations.  
Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).  
Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.  
Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

**Pour le nettoyage**

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Iode 0.05 mol/l

Révision: 08.05.2024

Code du produit: AC15.01010

Page 5 de 13

l'environnement.

**Autres informations**

Assurer une aération suffisante.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Lire l'étiquette avant utilisation. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Conserver le récipient bien fermé.

Utiliser un équipement de protection personnel. Utiliser un échappement (laboratoire).

Assurer une aération suffisante. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

**Préventions des incendies et explosion**

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Des installations de nettoyage sont disponibles en nombre suffisant

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

**Information supplémentaire**

Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire.

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

**Conseils pour le stockage en commun**

Aucune donnée disponible

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Stocker dans un endroit sec.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Substances chimiques de laboratoire

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

| N° CAS    | Désignation | ppm | mg/m <sup>3</sup> | f/cm <sup>3</sup> | Catégorie    | Origine |
|-----------|-------------|-----|-------------------|-------------------|--------------|---------|
| 7553-56-2 | Iode        | 0,1 | 1                 |                   | VLE (15 min) |         |

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## Iode 0.05 mol/l

Révision: 08.05.2024

Code du produit: AC15.01010

Page 6 de 13

## Valeurs de référence DNEL/DMEL

| N° CAS                     | Désignation |                   |            |                         |
|----------------------------|-------------|-------------------|------------|-------------------------|
| DNEL type                  |             | Voie d'exposition | Effet      | Valeur                  |
| 7553-56-2                  | iode        |                   |            |                         |
| Salarié DNEL, à long terme |             | par inhalation    | systémique | 0,07 mg/m³              |
| Salarié DNEL, à long terme |             | dermique          | systémique | 0,01 mg/kg<br>p.c./jour |

## Valeurs de référence PNEC

| N° CAS                                                      | Désignation |  |  |              |
|-------------------------------------------------------------|-------------|--|--|--------------|
| Milieu environnemental                                      |             |  |  | Valeur       |
| 7553-56-2                                                   | iode        |  |  |              |
| Eau douce                                                   |             |  |  | 0,01813 mg/l |
| Eau de mer                                                  |             |  |  | 0,06001 mg/l |
| Sédiment d'eau douce                                        |             |  |  | 3,99 mg/kg   |
| Sédiment marin                                              |             |  |  | 20,22 mg/kg  |
| Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées |             |  |  | 11 mg/l      |
| Sol                                                         |             |  |  | 5,95 mg/kg   |

## 8.2. Contrôles de l'exposition

## Contrôles techniques appropriés

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.

## Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

## Protection des yeux/du visage

lunettes à coques

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

## Protection des mains

Des exemples appropriés sont des gants de KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, e-mail: [vertrieb@kcl.de](mailto:vertrieb@kcl.de) avec les spécifications suivantes (test selon EN 374):

Lors de contact fréquents avec les mains

Nom commercial du produit/désignation KCL 741 Dermatril® L

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile) 0,11 mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition permanente: > 480 min

En cas d'un bref contact avec la peau

Nom commercial du produit/désignation KCL 741 Dermatril® L

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile) 0,11 mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: > 480 min

Les temps de rupture mentionnés ont été obtenus par la société KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des échantillons de matériaux pour les types de gants conseillés. Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : [www.kcl.de](http://www.kcl.de)).

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Iode 0.05 mol/l

Révision: 08.05.2024

Code du produit: AC15.01010

Page 7 de 13

**Protection de la peau**

Porter un vêtement de protection approprié.  
Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.  
Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.  
Le choix de la protection corporelle dépend de la concentration et de la quantité de substances dangereuses. La résistance chimique des agents de protection doit être clarifiée avec leurs fournisseurs.

**Protection respiratoire**

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: formation d'aérosol ou de nébulosité  
L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

**Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

|                                                                              |                 |                          |
|------------------------------------------------------------------------------|-----------------|--------------------------|
| L'état physique:                                                             | Liquide         |                          |
| Couleur:                                                                     | marron foncé    |                          |
| Odeur:                                                                       | caractéristique |                          |
| Point de fusion/point de congélation:                                        |                 | Aucune donnée disponible |
| Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: |                 | Aucune donnée disponible |
| Inflammabilité:                                                              |                 | Aucune donnée disponible |
| Limite inférieure d'explosivité:                                             |                 | Aucune donnée disponible |
| Limite supérieure d'explosivité:                                             |                 | Aucune donnée disponible |
| Point d'éclair:                                                              |                 | Aucune donnée disponible |
| Température d'auto-inflammation:                                             |                 | Aucune donnée disponible |
| Température de décomposition:                                                |                 | Aucune donnée disponible |
| pH-Valeur:                                                                   |                 | 3-6                      |
| Viscosité cinématique:                                                       |                 | Aucune donnée disponible |
| Hydrosolubilité:                                                             |                 | Aucune donnée disponible |
| Solubilité dans d'autres solvants                                            |                 | Aucune donnée disponible |
| Coefficient de partage n-octanol/eau:                                        |                 | Aucune donnée disponible |
| Pression de vapeur:                                                          |                 | Aucune donnée disponible |
| Pression de vapeur:                                                          |                 | Aucune donnée disponible |
| Densité:                                                                     |                 | 1,03884 g/cm³            |
| Densité apparente:                                                           |                 | Aucune donnée disponible |
| Densité de vapeur relative:                                                  |                 | Aucune donnée disponible |

**9.2. Autres informations****Informations concernant les classes de danger physique**

|                                      |                          |
|--------------------------------------|--------------------------|
| Dangers d'explosion                  |                          |
| Aucune donnée disponible             |                          |
| Combustion entretenue:               | Aucune donnée disponible |
| Température d'inflammation spontanée |                          |
| solide:                              | Aucune donnée disponible |
| gaz:                                 | Aucune donnée disponible |
| Propriétés comburantes               |                          |
| Aucune donnée disponible             |                          |

**Autres caractéristiques de sécurité**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Iode 0.05 mol/l

Révision: 08.05.2024

Code du produit: AC15.01010

Page 8 de 13

|                                   |                          |
|-----------------------------------|--------------------------|
| Taux d'évaporation:               | Aucune donnée disponible |
| Épreuve de séparation du solvant: | Aucune donnée disponible |
| Teneur en solvant:                | Aucune donnée disponible |
| Teneur en corps solides:          | 0                        |
| Point de sublimation:             | Aucune donnée disponible |
| Point de ramollissement:          | Aucune donnée disponible |
| Point d'écoulement:               | Aucune donnée disponible |
| Aucune donnée disponible:         |                          |
| Viscosité dynamique:              | Aucune donnée disponible |
| Durée d'écoulement:               | Aucune donnée disponible |

**Information supplémentaire**

Aucune donnée disponible

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Aucune donnée disponible

**10.2. Stabilité chimique**

Aucune donnée disponible

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Agent réducteur, Métaux alcalins, Acétylène, Ammoniac, bore  
mercure (Hg), Poudres métalliques, Fluor, Formaldéhyde  
Phosphore blanc/jaune, SOUFRE, Titane, Matériau combustible,  
Essence, Diéthyléther, Métal alcalino terreux, Chlore (Cl<sub>2</sub>), Zinc, Fer.

**10.4. Conditions à éviter**

Aucune donnée disponible

**10.5. Matières incompatibles**

Aucune donnée disponible

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

En cas d'incendie, risque de dégagement de:  
RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

**Information supplémentaire**

Aucune donnée disponible

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Aucune donnée disponible

**Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
irritations des muqueuses  
Résorption (par inhalation)  
Résorption (cutanée)  
Effet inhalatif: lésion des voies respiratoires.

**ETAmél calculé**

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation  
poussières/brouillard) > 5 mg/l

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## Iode 0.05 mol/l

Révision: 08.05.2024

Code du produit: AC15.01010

Page 9 de 13

| N° CAS    | Substance                                 |                   |        |                     |                    |
|-----------|-------------------------------------------|-------------------|--------|---------------------|--------------------|
|           | Voie d'exposition                         | Dose              | Espèce | Source              | Méthode            |
| 7681-11-0 | iodure de potassium                       |                   |        |                     |                    |
|           | orale                                     | DL50 3118 mg/kg   | Rat    | Study report (1980) | OECD Guideline 401 |
| 7553-56-2 | iode                                      |                   |        |                     |                    |
|           | cutanée                                   | DL50 > 2000 mg/kg | Lapin  | Study report (2006) | EPA OPPTS 870.1200 |
|           | inhalation vapeur                         | ATE 11 mg/l       |        |                     |                    |
|           | inhalation (4 h)<br>poussières/brouillard | CL50 > 4,588 mg/l | Rat    | Study report (2008) | OECD Guideline 403 |

**Irritation et corrosivité**

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
dermatite

**Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Mutagenicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
(iodure de potassium; iode)

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Informations sur les voies d'exposition probables**

Aucune donnée disponible

**Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux**

Aucune donnée disponible

**Information supplémentaire référentes à des preuves**

Aucune donnée disponible

**Expériences tirées de la pratique**

Aucune donnée disponible

**11.2. Informations sur les autres dangers****Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucune donnée disponible

**Autres informations**

Aucune donnée disponible

**Information supplémentaire**

Irritant

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## Iode 0.05 mol/l

Révision: 08.05.2024

Code du produit: AC15.01010

Page 10 de 13

Inflammation conjonctivale chimique (Chemosis).  
Malaises d'origine asthmatique  
Fièvre  
Troubles gastro-intestinaux  
Collapsus circulatoire  
dermatite

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

## 12.1. Toxicité

Pas de données disponibles pour le mélange.

| N° CAS    | Substance                         |               |           |        |                                                     |                                                                |
|-----------|-----------------------------------|---------------|-----------|--------|-----------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|
|           | Toxicité aquatique                | Dose          | [h]   [d] | Espèce | Source                                              | Méthode                                                        |
| 7681-11-0 | iodure de potassium               |               |           |        |                                                     |                                                                |
|           | Toxicité aiguë pour les poissons  | CL50<br>mg/l  | 3780      | 96 h   | Oncorhynchus mykiss                                 | Publication (1995)<br>other: Protocol to d                     |
|           | Toxicité aiguë pour les crustacés | CE50<br>mg/l  | 1,27      | 48 h   | Daphnia magna                                       | Study report (2012)<br>OECD Guideline 202                      |
| 7553-56-2 | iode                              |               |           |        |                                                     |                                                                |
|           | Toxicité aiguë pour les poissons  | CL50<br>mg/l  | 1,67      | 96 h   | Oncorhynchus mykiss                                 | Publication (1995)<br>other: Ontario Ministry of the Environme |
|           | Toxicité aiguë pour les algues    | CE50r<br>mg/l | 0,13      | 72 h   | Desmodesmus subspicatus                             | Study report (2010)<br>OECD Guideline 201                      |
|           | Toxicité aiguë pour les crustacés | CE50<br>mg/l  | 0,59      | 48 h   | Daphnia magna                                       | Publication (1995)<br>other: Ontario Ministry of the Environme |
|           | Toxicité bactérielle aiguë        | CE50<br>( )   | 280 mg/l  | 3 h    | activated sludge of a predominantly domestic sewage | Study report (2010)<br>OECD Guideline 209                      |

## 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles pour le mélange.

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles pour le mélange.

## Coefficient de partage n-octanol/eau

| N° CAS    | Substance | Log Pow |
|-----------|-----------|---------|
| 7553-56-2 | iodure    | 2,49    |

## 12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles pour le mélange.

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.  
Pas de données disponibles pour le mélange.

## 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

## 12.7. Autres effets néfastes

Éviter une introduction dans l'environnement.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Iode 0.05 mol/l

Révision: 08.05.2024

Code du produit: AC15.01010

Page 11 de 13

## Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

## 13.1. Méthodes de traitement des déchets

## Recommandations d'élimination

Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.  
Evacuer vers une installation de traitement physico-chimique en respectant les réglementations administratives.  
Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

## L'élimination des emballages contaminés

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.  
Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

## Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

## Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

## Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

## Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Iode 0.05 mol/l

Révision: 08.05.2024

Code du produit: AC15.01010

Page 12 de 13

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 75

Indications relatives à la directive  
2012/18/UE (SEVESO III):

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

**Législation nationale**

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D):

3 - présente un très grave danger pour l'eau

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,2,7,8,9,11,13.

**Abréviations et acronymes**

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë, catégorie de danger 4

Skin Irrit. 2: Irritation cutanée, catégorie de danger 2

Eye Irrit. 2: Irritation oculaire, catégorie de danger 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, catégorie de danger 3

STOT RE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, catégorie de danger 1

Aquatic Acute 1: Danger pour le milieu aquatique, catégorie de danger: Toxicité aiguë 1

**Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

| Classification  | Procédure de classification |
|-----------------|-----------------------------|
| STOT RE 2; H373 | Méthode de calcul           |

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H312 Nocif par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (glande thyroïde) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (glande thyroïde) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Iode 0.05 mol/l**

Révision: 08.05.2024

Code du produit: AC15.01010

Page 13 de 13

**Information supplémentaire**

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

---

*(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*